

# SAVOIE

# BASKET-BALL

## Conseil des Présidents



# ORDRE DU JOUR



- Restitution des groupes de travail lors de la Réunion Présidents Secrétaires
- Mixité Championnats U13/U15
- Championnat bi-départemental
- Point Sportive
- Sélection de Savoie
- Règlement des factures
- Plan de développement du comité
- Pacte Tous Engagés
- Questions diverses
- Tirage de la Coupe de Savoie

# RESTITUTION GROUPE DE TRAVAIL



## *Groupes de travail*

- Coupe de Savoie
- Championnats
- Relations Comités / Clubs

### **Restitution Coupe de Savoie**

Modification du format avec proposition d'un tirage intégral à chaque tour => Mise en place cette année  
Besoin de clarifier la situation des U21 => Pas concernée cette saison à voir pour l'année prochaine  
Date de la Coupe des 2 Savoie à revoir => Discussion à mener avec le CD74  
Handicap avec les équipes bi-départemental=> Discussion à mener avec le CD74

### **Restitution Championnat**

Valorisation du championnat féminin  
Championnat avec phase finale  
3 phases pour le championnat jeune  
Développer le basket loisirs  
Revalorisation du niveau interdépartemental

# RESTITUTION GROUPE DE TRAVAIL



## Restitution Relations Clubs / Comités

### Points positifs actuels

Consultation des présidents plusieurs fois dans l'année  
Disponibilité pour les échanges

### Améliorations à prévoir

Besoin de plus d'accompagnements pour la structuration des clubs (mise en place de guide, retroplanning)  
Centralisation et communication des informations de la FFBB ou de la Ligue  
Présence des membres du comité dans les clubs pour être proche des terrains  
Mise en place de tutorat entre les nouveaux présidents et les présidents expérimentés pour accompagnement

# MIXITÉ CHAMPIONNATS U13 / U15



**Saison 2024/2025** : Maintien de la mixité en U13/U15

avec autorisation écrite des représentants légaux

+ attestation de présences de vestiaires spécifiques

A défaut de réception des documents, tout match joué par ces équipes sera systématiquement perdu par pénalité pour le 1er et le 2ème match.

Au bout du 3ème match, cela engendrera un forfait général de l'équipe.

**Saison 2025/2026** : Demande de dérogation au comité directeur pour le maintien de la mixité en U13 sous les mêmes conditions qu'en 2024/2025

Mixité interdite en U15

=> En faire une force en développant le basket féminin (nombre et qualité) et en mutualisant les moyens entre les clubs proches

# CHAMPIONNAT BI DÉPARTEMENTAL



## **Accession à l'issue des barrages régions :**

3 équipes de la Savoie

4 de la Haute Savoie

1 place à discuter

**Volonté de valoriser le bi-départemental comme un niveau intermédiaire entre la région et le département**

**Co-crédation des calendriers**

**Co gestion des championnats :**

CD73 = interdépartemental masculin / interdépartemental 2ème division féminine

CD74 = interdépartemental féminin

=> Attention aux dates de sortie des calendriers qui sont différentes entre le CD73 et le CD74, ce qui engendre des problèmes sur la programmation des week-ends (et les clubs n'avaient plus la main sur le changement des horaires)



# POINT SPORTIVE



## Composition du pôle:

**Président** : Julien ROYER

**5 X 5** : Christine SAUTHIER / Richard GASTON / Alain LAVANCHY / Faouzi SAADOUNNE

**3X3** :

**Mini Basket** : Emilie ROYER

## Nombre d'équipes engagées en départemental et interdépartemental niveau 2 :

PRM : 9 équipes  
PRF : 8 équipes  
DM2 : 11 équipes  
U18 M : 7 équipes  
U18 F : 3 équipes  
U15 M : 12 équipes  
U15 F : 3 équipes  
U13 M : 14 équipes  
U13 F : 5 équipes  
U11 M : 6 équipes  
U11 F : 6 équipes  
U11 Plateaux : 20 équipes  
U9 : 27 équipes

# POINT SPORTIVE



## Championnats gérés par le CD73

### Masculins

PRM  
DM2  
U18 M  
U15 M  
U13 M  
U11 M  
U11 Plateaux  
U9 Plateaux

U18 M Interdépartemental  
U15 M Interdépartemental  
U13 M Interdépartemental

### Féminins :

PRF  
U18 F Interdépartemental Niveau 2  
U15 F Interdépartemental Niveau 2  
U13 F Interdépartemental Niveau 2  
U11 F



# POINT SPORTIVE



## Feuille de marque

Les membres de la commission vérifient tous les Week-End TOUTES les feuilles de marque et les valident après...

COMME DIT DANS DIFFÉRENTS BH, TROP D'ERREURS SONT RELEVÉES...

Merci de demander aux marqueurs de vos clubs de rentrer les joueurs sur la e-marque par le numéro de licence et non par le nom ou pire le prénom. Trop d'erreurs pourraient être préjudiciables au joueur ou même au club.

Merci également aux marqueurs de rentrer le groupement sportif des officiels. Déjà sur trop de feuilles de marque, ils n'apparaissent pas...

## EXEMPLES

=> Faire remonter à la FFBB que si un champ d'un acteur de la rencontre n'est pas rempli ça sorte une erreur

## POINT SPORTIVE



OFFICIELS, RESPONSABLES DE L'ORGANISATION ET DÉLÉGUÉS AUX OFFICIELS				
	NOMS	ADRESSES	N° Licences	Groupements Sportifs
1 <sup>er</sup> arbitre				
2 <sup>e</sup> arbitre				
<del>3<sup>e</sup> arbitre</del>				
Marqueur				
<del>Aide-marqueur</del>				
Chronométrateur				
<del>Chronométrateur des tirs</del>				
Délégué de club				
<del>Délégué aux officiels</del>				
<del>Délégué médical</del>				
<del>Commissaire</del>				

OFFICIELS, RESPONSABLES DE L'ORGANISATION ET DÉLÉGUÉS AUX OFFICIELS				
	NOMS	ADRESSES	N° Licences	Groupements Sportifs
1 <sup>er</sup> arbitre				
2 <sup>e</sup> arbitre				
<del>3<sup>e</sup> arbitre</del>				
Marqueur				
<del>Aide-marqueur</del>				
Chronométrateur				
<del>Chronométrateur des tirs</del>				
Délégué de club				
<del>Délégué aux officiels</del>				
<del>Délégué médical</del>				
<del>Commissaire</del>				

	ARTHUR	NOM_A12	12	<input checked="" type="checkbox"/>					
--	--------	---------	----	-------------------------------------	--	--	--	--	--

	BAZILE	NOM_B7	7	<input checked="" type="checkbox"/>					
--	--------	--------	---	-------------------------------------	--	--	--	--	--

10 € par feuilles de marque Non Conforme



## Dérogations

### Article 7 – Dérogations

Seul le Pôle Sportive peut décider d'un report d'une rencontre après étude des motifs transmis par les clubs ; tout report après la fin de la phase en cours sera automatiquement refusé par le Pôle Sportive.

Une rencontre peut être avancée, tant que celle-ci n'est pas programmée avant la fin officielle de la phase précédente, avec l'accord des clubs et la validation du Pôle Sportive.

Toutes demandes de changement d'horaires, de dates ou d'inversion de rencontres, devra faire l'objet d'une demande de dérogation via FBI. Chaque demande doit être motivée par le club émetteur. Le club adverse dispose de 7 jours calendaires pour répondre à la demande de dérogation. Sans réponse de sa part dans les délais, le Pôle Sportive validera d'office la demande en cours.

Les dérogations doivent être émises au plus tard 21 jours avant la date de la rencontre. Dans le cas contraire, se référer aux dispositions financières du Comité de Savoie.

***Pour apprécier les dérogations, les clubs devront désormais motiver leur demande avec un justificatif (courrier des collectivités, certificat médical, autres...). En fonction de la motivation, une pénalité pourra être appliquée, par décision du pôle sportive.***

### **Rappel des dispositions financières :**

Dérogation dans les délais (gratuit dans les 15 jours suivant la parution des calendriers)	10 €
Report de match-modification de date ou d'horaire hors délais (3 semaines) toutes catégories	60 €

# SÉLECTION DE SAVOIE



## Projet de Performance Fédérale de la FFBB :

Système de détection pyramidal, dont la base est constituée par plus de 4000 clubs.

But : resserrer l'élite au fur et à mesure des années afin d'atteindre les équipes de France A.

### U11

350 garçons

300 filles

Suivi dans les clubs / Lien avec les entraîneurs

Observations des entraînements et/ou matchs

Pas de rassemblement (entraînement) Comité mais collaboration avec le Pôle Sportive

Détection par secteur

1 rassemblement toutes les 3 semaines → toutes les 1 ou 2 sem.

Invitation par mail et via les clubs / entraîneurs

Possibilité d'avoir des stages pendant les vacances scolaires

Réduction du groupe à chaque période de vacances scolaires

Matches et tournois de prépa

TIC / CIC à Toussaint

TDE Zone Est en Janvier

### U12

### U13

10 garçons

10 filles



# RÈGLEMENTS FACTURES



**Saison 2024/2025** : Paiement à réception

**Saison 2025/2026** :

Questionnement sur un lissage sur 11 mois de juillet à mai avec une régularisation en juin à partir des montants de la saison précédentes.

Avis des Présidents ?

=> Les clubs ne sont pas d'accord pour un lissage donc rester sur les factures avec paiement à réception ou à J+30.

# PLAN DE DÉVELOPPEMENT



A chaque olympiade, chaque comité doit établir un plan de développement.

Le dernier date pour la dernière olympiade de 2021 – 2024.

Etant donné le contexte actuel fédéral avec une élection d'un nouveau président en décembre 2024, nous ne pourrons constituer ce nouveau plan de développement qu'après avoir eu connaissance des nouvelles directives fédérales. Une fois annoncée, nous peaufinons notre plan de développement du Comité et nous vous le présenterons lors d'un prochain conseil des Présidents.

# PACTE TOUS ENGAGÉS



## Rappel pour les clubs

Les clubs se sont engagés à inscrire un quota d'arbitres en formation d'Arbitre départemental qui est fonction du nombre de ses licenciés au 31 mars de la saison N-1 :

- Pour les clubs de moins de 80 licenciés : 1 candidat une saison sur 2,
- Pour les clubs de 80 à 300 licenciés : 1 candidat chaque saison
- Pour les clubs de plus de 300 licenciés : 2 candidats par saison

Ces arbitres étaient tenus de suivre avec assiduité leur formation les préparant à l'examen d'Arbitre Départemental et de se présenter aux épreuves de l'examen pour pouvoir être pris en compte lors du décompte de fin de saison

Un club ne respectant pas ses engagements, se verra facturé par la FFBB d'une pénalité financière de 250 € par stagiaire manquant, ne terminant pas la formation ou ne passant pas l'examen.